

Comment Dutreil veut faire grandir les PME

COMPÉTITIVITÉ

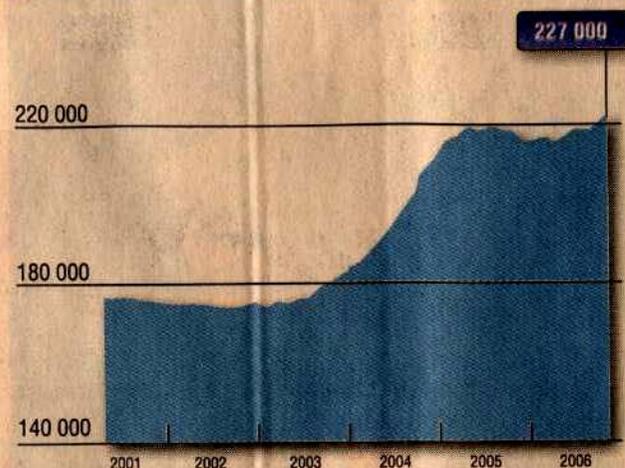
Le ministre veut créer 5 000 entreprises de plus de 250 salariés d'ici à cinq ans. Une ambition qui ne pourra se concrétiser si le Medef « s'enlise dans sa logique plaintive ».

LE PREMIER MINISTRE veut que « la croissance des petites et moyennes entreprises devienne une vraie priorité ». Le ministre des PME s'y attache. Certes, la France peine à transformer les PME d'aujourd'hui en champions de demain. Mais faire grandir une petite entreprise n'est pas mission impossible. Ce qui s'est passé outre-atlantique le prouve : les PME américaines créées depuis 1980 ont généré sept fois plus de leader mondiaux que celles de l'ensemble des pays de l'Union européenne. Renaud Dutreil a donc décidé de prendre le problème à bras le corps. Lundi, il annoncera la mise en route de cinq programmes « pour lever les obstacles à la croissance ». Chaque année, pendant cinq ans, 20 millions d'euros y seront consacrés, « pour en finir avec la culture du bonzaï », explique le ministre au Figaro.

Objectif : doubler le nombre d'entreprises de plus de 250 salariés, pour atteindre 10 000. « Si on atteint ce chiffre, on résout tous nos problèmes économiques et sociaux », poursuit-il. Mais « maintenant que l'Etat a donné les outils pour réussir », il faut « que tout le monde soit sur le pont », prévient Renaud Dutreil. Les banques, les assureurs, les syndicats, les chambres de commerce et... le Medef. « Il faut qu'il adopte une stratégie de développement, qu'il sorte de sa logique plaintive et conservatrice, et cesse son discours négatif. Nous devons créer un partenariat avec l'organisation de Laurence Parisot, plutôt que d'entretenir un décalage entre le patronat réel et le patronat institutionnel. »

Ce changement de mentalités est, selon le ministre, une condition à la levée des obstacles. Ces derniers, d'ailleurs, sont bien identifiés et feront chacun l'objet d'un programme. Le premier, bien connu, concerne le financement auquel se heurteraient actuellement quelque 16 000 entreprises. D'où la décision annoncée par le chef de l'Etat de lever deux milliards d'euros sur les marchés fi-

► Évolution du nombre de créations d'entreprises (cumul 12 mois)

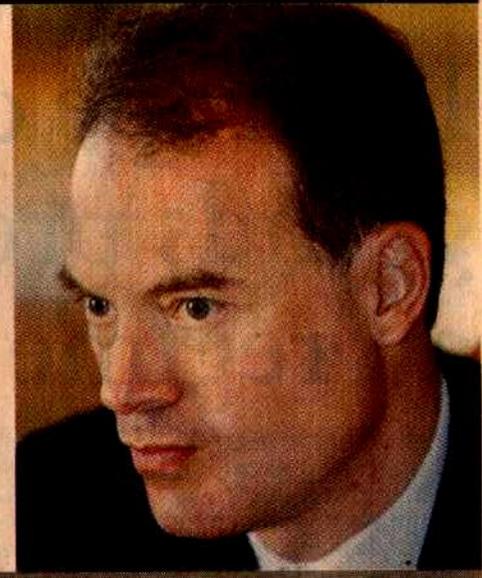


Source : APCE

► Nombre d'entreprises par taille (au 1^{er} janvier 2004)

Nombre de salariés	Nombre d'entreprises
0 à 19	2 480 128
20 à 49	59 035
50 à 99	15 550
100 à 199	7 346
200 à 249	1 527
250 à 299	975
300 à 499	1 892
500 et plus	2 194
Total	2 568 647

Source : Insee, Sirene



nanciers pour les investir dans les entreprises innovantes.

Des bourses pour les stagiaires des PME

Le deuxième concerne la performance et la compétitivité des PME. Elles n'innovent pas assez, et ne protègent pas suffisamment leur savoir-faire. De fait, seuls 12 % des brevets déposés émanent de PME. Quelque 1 000 labels « Génération innovation » – ouvrant droit à une formation et une assistance à la propriété industrielle – seront attribués, les premiers brevets seront gratuits pour 500 entreprises

et une assurance protection de la propriété industrielle sera mise en place. Pour leur apporter des compétences nouvelles, 500 étudiants de haut niveau – souvent plus attirés par des stages dans des grands groupes –, bénéficieront d'une bourse. La performance passe aussi par « un meilleur accès à l'économie numérique », poursuit Renaud Dutreil. Seules 15 % des PME tirent pleinement profit des TIC. Quelque 200 000 passeports d'initiation à l'économie numérique seront notamment distribués. Les PME pourront aussi s'adresser à des entreprises du secteur technolo-

gique, pour qu'elles les initient par exemple au monde d'Internet.

Troisième obstacle au développement des PME : leur présence sur des marchés trop petits. « Il faut leur faciliter l'accès à ceux qu'elles ne touchent pas suffisamment », indique-t-on au ministère. Les marchés étrangers d'abord. Aujourd'hui, seules 100 000 PME exportent. Et encore, la moitié de façon occasionnelle ! Solutions proposées : la création de 1 000 groupements de PME à l'export et une plus grande implication des entreprises de commerce travaillant à l'international. Le

marché du commerce en ligne ensuite – les PME ne réalisent que 2 % de l'e-commerce –, par le recours à 1 000 Webmasters PME qui auront pour objectif de les aider à développer leur e-commerce.

Quatrième défi à relever : favoriser la croissance externe et la transmission. « Ce qui se fait aujourd'hui entre Suez et GDF, il faudrait que ça se passe tous les jours entre les PME », s'enthousiasme le ministre. Des cartographies sectorielles seront réalisées et des intermédiaires mandatés pour favoriser le rapprochement de PME.

MARIE VISOT

Le label « Gazelles » pour 2 000 entreprises

■ Dans le cadre d'un programme intitulé « Gazelles » – dont le but est de permettre l'émergence économique de nos champions de demain –, 2 000 PME vont recevoir le label du même nom. Ce sésame leur permettra d'avoir accès à des « spécialistes de haut niveau » pour les aider à accélérer leur croissance. Ces cadres d'entreprises les conseilleront aussi bien sur des méthodes d'export ou de ressources humaines que sur leur développement informatique, pourvu que cela « permette le succès rapide de leur projet ».

Le programme « Gazelles » se donne en fait pour objectif de « détecter, financer et accompagner les projets de créations d'entreprise à très haut potentiel ». Renaud Dutreil compte ainsi s'appuyer sur la constitution de réseaux d'investisseurs de

proximité. Et sur 50 grandes entreprises – à identifier – qui pourraient faire émerger des PME, grâce à des idées qu'elles ne peuvent ou ne veulent pas exploiter elles-mêmes (démarche d'« essaimage » stratégique ou technologique).